

Vos questions / nos réponses

prise MDMA

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/09/2013 18:23

Bonjour,

J'ai récemment pris de la MDMA (le 31 aout) par voie oral (je l'ai dissous dans mon verre d'eau). C'est un ami qui m'a donné deux cachets, il m'a dit qu'il me donnait de petites doses c'qar je suis plutôt mince. Je n'ai eu aucun effet dans la soirée, plut^t l'effet de l'alcool consommé ce soir là, alors que mes amis étaient defoncés. Le lendemain matin, j'ai eu très mal à la gorge, une fatigue extrême. J'étais irritable, et depuis ce jour jusqu'à aujourd'hui je n'ai plus de sensation de faim, et je suis fatiguée et malade. Je me demande si tout ceci a un rapport avec la prise ?

Mise en ligne le 04/09/2013

Bonjour,

Lors de la prise d'un produit tel que la MDMA, les effets se décomposent en deux phases : d'abord, on ressent les effets recherchés (sentiment d'empathie, désinhibition, euphorie...). Ensuite arrive la phase de descente, pouvant s'accompagner de sensations plus ou moins désagréables telles que fatigue, tristesse, angoisse...). La perte d'appétit fait également partie des effets secondaires.

En général, la durée de ces effets ne dépasse pas 48 heures. La MDMA, en stimulant fortement l'organisme et le système nerveux durant quelques heures, le fatigue aussi considérablement. Il est donc important, les jours qui suivent la prise, de se reposer.

Si ces effets perdurent dans le temps et vous inquiètent, n'hésitez pas à consulter un médecin ou à prendre contact avec une Consultation Jeunes Consommateurs (coordonnées en fin de message) afin de faire le point sur ce qui se passe et être rassurée.

Pour d'autres informations, n'hésitez pas à nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA EQUINOXE](#)

1, rue Poniatowski
83400 HYERES

Tél : 04 94 01 46 90

Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 16h30, le jeudi de 9h à 19h

Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 16h30, le jeudi de 9h à 19h

Substitution : horaires variables, joindre la structure

COVID -19 : Port du masque obligatoire et désinfection des mains

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA- ANPAA 83](#)

8, rue Francis de Pressensé
83000 TOULON

Tél : 04 94 92 53 46

Accueil du public : lundi et mercredi de 8h45 à 13h et de 13h45 à 17h, mardi de 8h45 à 13h et de 13h45 à 19h, jeudi de 8h45 à 13h, le vendredi de 8h45 à 12h30.

Secrétariat : lundi et mercredi de 8h45 à 13h et de 13h45 à 17h, mardi de 8h45 à 13h et de 13h45 à 19h, jeudi de 8h45 à 13h, le vendredi de 8h45 à 12h30.

Substitution : Unité Méthadone : du lundi au jeudi de 8h45 à 13h, le vendredi de 8h45 à 12h30

COVID -19 : Permanence téléphonique sauf le jeudi et vendredi après-midi. Suivis assurés par téléphone ou visio. Délivrance de TSO maintenues. Consultation médicales de 8h345 à 12h30. Nouvelles prises en charge au cas par cas

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)